

OBJET :

**Convention de
partenariat entre la
CCHMV et les communes
de Modane et Fourneaux
relative au financement
du diagnostic du tissu
commercial du territoire**

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le Maire soussigné
Certifie qu'en application du
Code Général des Collectivités
Territoriales, la convocation du
Conseil Municipal a été affichée
le

24 janvier 2023

N° 10-2023

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le 01/02/2023

ID : 073-217301175-20230131-20230131_10-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **trente et un janvier**, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHEMIN, Maire.

Étaient présents : Claude MEILLE, Jean-Claude BLAIX, Patou ROBIN, Maryvonne ROBIN, Pierre SIRE, Gilles FAVRE, Pascale BERTHOLLET, Dorian MAGNIER, Dominique GALERNE, Samuel FADDA, Aurélie FERREIRA.

Absents excusés : Florian DUCROT, Mélanie BIBOLLET.

Procurations : Kelly BERTRAND donne procuration à Aurélie FERREIRA.

Secrétaire de séance : Patou ROBIN.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention relative au financement du diagnostic du tissu commercial du territoire.

La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise est compétente en matière de développement économique et de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Les communes, au titre de leur clause de compétence générale notamment, restent des interlocuteurs privilégiés des commerces en matière d'urbanisme, et d'environnement commercial des commerces (aménagement, entretien, animation culturelle...).

Les communes de Modane et Fourneaux, et la CCHMV sont signataires depuis le 3 juin 2021 d'une convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain, qui vise à soutenir les villes et territoire en perte d'attractivité. Le diagnostic préalable a montré l'importance de l'offre commerciale dans l'élaboration de sa stratégie de redynamisation du territoire, et les partenaires signataires souhaitent travailler sur « l'amélioration de la qualité des services et de l'offre commerciale aux habitants et aux visiteurs ».

Afin de nourrir la réflexion, la CCHMV s'est proposée de porter une étude sur le « diagnostic du tissu commercial de Haute Maurienne Vanoise ».

Cette étude doit comprendre une analyse spécifique sur le tissu commercial des communes de Modane et Fourneaux afin d'appuyer l'élaboration de la convention cadre Petites Villes de Demain. La Chambre de Commerce et d'industrie de la Savoie a été retenue comme prestataire pour cette mission d'étude.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de co-financement de cette étude sur le tissu commercial de Haute Maurienne Vanoise.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre la CCHMV et les communes de Modane et Fourneaux relative au financement du diagnostic du tissu commercial du territoire

- Autorise le Maire à signer ladite convention dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

